RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00387
Numéro SIREN : 489 393 173
Nom ou dénomination : DIS-PONTAULT

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2021 sous le numéro de dépôt 4586

DIS-PONTAULT

Société par Actions Simplifiée au capital de €.4.040.000
Siège Social : ZAC des Quatre Chênes - RN 4 – 35 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT

489 393 173 RCS MELUN

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 35 route de Paris 77340 PONTAULT COMBAULT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 9 3 9 3 1 7 3 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	129 897	AG	129 897	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	10 323 884	AQ	3 812 598	6 511 286
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 095 051	AS	2 390 031	705 020
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 186 884	AU	3 248 012	938 872
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	19 502	CV	10 000	9 502
	Créances rattachées à des participations	BB	1 043 416	BC	868 209	175 206
	Autres titres immobilisés	BD	142 787	BE		142 787
	Prêts	BF	1 400	BG		1 400
	Autres immobilisations financières*	BH	107 737	BI		107 737
	TOTAL (II)	BJ	19 050 560	BK	10 458 748	8 591 811
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 431	BM		23 431
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	5 273 426	BU	295 016	4 978 410
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	348 582	BY	57 931	290 650
	Autres créances (3)	BZ	2 761 501	CA		2 761 501
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	540 269	CG		540 269
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	544 636	CI		544 636
	TOTAL (III)	CJ	9 491 847	CK	352 947	9 138 899
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	28 542 407	1A	10 811 696	17 730 711

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 400 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 040 000)	DA	4 040 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(18 143 692)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 300 952)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(15 404 644)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	190 676
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	190 676
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 583 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 100 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 159
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 004 591
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 003 778
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	245 691
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	32 944 680
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 730 711

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	27 428 054
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 539 818

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	54 497 887	FB	FC	54 497 887
	Production vendue biens *	FD	19 647	FE	FF	19 647
	Production vendue services *	FG	1 091 026	FH	FI	1 091 026
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	55 608 561	FK	FL	55 608 561
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	868 606
	Autres produits (1) (11)				FQ	193 667
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	56 670 835
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	44 332 061
	Variation de stock (marchandises)*				FT	38 493
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	50 873
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 609 831
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	744 596
	Salaires et traitements*				FY	4 160 137
	Charges sociales (10)				FZ	1 244 689
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	1 124 224
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	301 166
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	525 526
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	58 131 600
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(1 460 764)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	20 435
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	3
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 287
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	1 287
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	181 993
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	181 993
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(180 706)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 621 039)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	114 788
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	11 772
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	126 560
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	344 731
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	15 684
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	360 415
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(233 855)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(553 942)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	56 819 119
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	58 120 071
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 300 952)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	69 958
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
(3) Dont	– Crédit-bail immobilier	HQ	281 715
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	15 338
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	66 888
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS DIS PONTAULT

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Amendes et pénalités	755	
Régularisation Compte Tiers	287 897	47 318
Litiges salariés	20 111	293
DAP / RAP Créances rattachées	1 216	11 479
Rappel Charges Locatves 2018 - Taxe Bureau	50 436	
Remboursement Taxe TICFE 2016		67 470

PC

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

SAS DIS PONTAULT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 17 730 711 EUR
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 300 953 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 20 à 25 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

PC La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures ainsi que les frais accessoires éventuels et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible pour les cadres, Moyen pour les agents de maîtrise et les employés
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

DC

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le principe de continuité d'exploitation est justifié par le soutien financier de l'actionnaire principal de la société, compte tenu des incertitudes sur les perspectives du magasin.

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	129 897	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	10 323 884	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	3 095 051	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 111 208	KW	KX 10 052
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	12 543	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 049 655	LC	LD 3 425
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	17 592 343	LO	LP 13 477
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	1 053 909	8V	8W 9 008
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	141 292	1R	1S 1 494
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	108 486	1U	1V 6 850
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	1 303 689	LR	LS 17 353
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	19 025 929	ØH	ØJ 30 831

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 129 897	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH 10 323 884	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 3 095 051	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 3 121 260	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 12 543	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 1 053 080	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH 17 605 820	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 1 062 918	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 142 787	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 6 200	2F 109 137	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ 6 200	NK 1 314 842	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 6 200	ØL 19 050 560	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DC

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2020
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	129 897	PF		PG		PH	129 897
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	3 318 800	PW	493 798	PX		PY	3 812 598
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 086 193	QA	303 837	QB		QC	2 390 031
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	1 895 709	QE	312 181	QF		QG	2 207 891
	Matériel de transport	QH	9 935	QI	1 866	QJ		QK	11 802
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 015 778	QM	12 540	QN		QO	1 028 318
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 326 417	QV	1 124 224	QW		QX	9 450 641
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	8 456 314	ØP	1 124 224	ØQ		ØR	9 580 538

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PC

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	176 500	4B	14 469	4C	293	4D	190 676
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	176 500	TV	14 469	TW	293	TX	190 676
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	888 472	9V	1 215	9W	11 479	9X	878 209
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	484 692	6P	295 016	6R	484 692	6S	295 016
	Sur comptes clients	6T	368 806	6U	6 150	6V	317 024	6W	57 931
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 741 972	TY	302 381	TZ	813 196	UA	1 231 157
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 918 472	UB	316 850	UC	813 489	UD	1 421 833
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	301 166	UF	801 717		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	15 684	UK	11 772		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PC

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	1 043 416	UM		UN 1 043 416
	Prêts (1) (2)	UP	1 400	UR	1 400	US
	Autres immobilisations financières	UT	107 737	UV		UW 107 737
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	65 692		65 692	
	Autres créances clients	UX	282 889		282 889	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 641		9 641	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM				
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	344 195		344 195	
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	188 138		188 138	
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 219 525		2 219 525	
	Charges constatées d'avance	VS	544 636		544 636	
	TOTAUX	VT	4 807 273	VU	3 656 119	VV 1 151 153
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	4 000			
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 200			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 539 818	3 539 818		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 043 838	1 571 362	3 845 860	1 626 615
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	37 990			37 990
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 004 591	9 004 591		
Personnel et comptes rattachés		8C	345 198	345 198		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	375 121	375 121		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	82 488	82 488		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	200 969	200 969		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	12 062 812	12 062 812		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	245 691	245 691		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	32 938 520	VZ 27 428 054	3 845 860	1 664 605
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 553 973	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

DC

Cegid Group

DIS-PONTAULT

Société par Actions Simplifiée au capital de €.4.040.000
Siège Social : ZAC des Quatre Chênes - RN 4 – 35 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT

489 393 173 RCS MELUN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, s'élevant à (€.1.300.952,71), en totalité au report à nouveau débiteur.

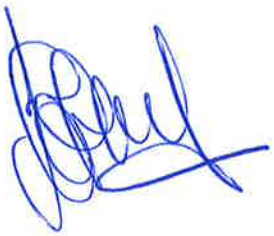
En conséquence,

- le report à nouveau débiteur est porté de (€.18.143.692,02) à (€.19.444.644,73) et laisse toujours apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

S.A.S. DIS-PONTAULT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 €uros

ZAC des Quatre Chênes - RN4
35 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT

115/123, Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE – Tel : 01.84.20.40.00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ILE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00060 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706
WWW.SERVAL-ASSOCIES.COM

S.A.S. DIS-PONTAULT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

A l'assemblée générale des associés de la société DIS-PONTAULT,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 28 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **S.A.S. DIS-PONTAULT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 03 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note page 12 de l'annexe des comptes annuels.
Nous attirons également votre attention sur le point exposé dans la note en page 23 de l'annexe des comptes « Evènements postérieurs à la clôture », concernant la situation liée à l'état d'urgence sanitaire prononcé par l'OMS le 30 janvier 2020, suite à la pandémie de Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Conformément aux tableaux des pages 24 et 25 de l'annexe, concernant les engagements :
 - Le montant des engagements donnés par la SAS DIS-PONTAULT s'établit à 7.859.530 € ;
 - Le montant des engagements reçus au profit de la SAS DIS-PONTAULT s'établit à 3.500.000 €.

 Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour la valeur des engagements. Ces éléments n'appellent pas de remarque particulière de notre part.
- La SAS DIS-PONTAULT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe « SARL SCADIF EXPANSION » depuis le 1er janvier 2015 (mention en page 21 de l'annexe à « Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale »).
 Nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à apprécier les critères et modalités sur lesquels se fonde le calcul de l'impôt et à valider les conclusions d'ensemble.

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

.../...

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 Septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
S.A. C.G.E.C. – SERVAL et ASSOCIES

Raymond PETRONI
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	129 897	129 897		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 323 884	3 812 598	6 511 286	7 005 084
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 095 052	2 390 031	705 020	1 008 858
Autres immobilisations corporelles	4 186 885	3 248 012	938 872	1 251 984
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	19 502	10 000	9 502	9 502
Créances rattachées aux participations	1 043 416	868 210	175 207	155 935
Autres titres immobilisés	142 787		142 787	141 293
Prêts	1 400		1 400	3 600
Autres immobilisations financières	107 737		107 737	104 887
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**19 050 560**	**10 458 749**	**8 591 812**	**9 681 142**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	23 431		23 431	27 106
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 273 426	295 016	4 978 410	4 823 552
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	348 582	57 932	290 651	398 821
Autres créances	2 761 501		2 761 501	2 525 503
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	540 270		540 270	322 961
Charges constatées d'avance (3)	544 637		544 637	582 240
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**9 491 847**	**352 948**	**9 138 900**	**8 680 183**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**28 542 408**	**10 811 696**	**17 730 711**	**18 361 325**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*1 400*	*2 400*
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 040 000	4 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 143 692	-20 134 047
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-1 300 953**	**1 990 355**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-15 404 645**	**-14 103 692**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	190 676	176 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**190 676**	**176 500**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 583 657	11 770 790
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 100 803	9 798 343
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 159	4 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 004 591	9 077 465
Dettes fiscales et sociales	1 003 778	1 289 756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		59 665
Autres dettes	245 691	287 659
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**32 944 680**	**32 288 517**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**17 730 711**	**18 361 325**
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 510 466	7 083 759
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 428 055	25 199 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 539 819	3 172 129
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	54 497 887	51 598 260
Production vendue (biens)	19 648	19 340
Production vendue (services)	1 091 026	922 075
Chiffre d'affaires net	**55 608 562**	**52 539 676**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		155
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	868 606	241 558
Autres produits	193 668	29 599
Total I	**56 670 836**	**52 810 988**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	44 332 062	42 014 663
Variations de stock	38 493	335 175
Achats de matières premières et autres approvisionnements	50 874	14 618
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	5 609 831	5 490 697
Impôts, taxes et versements assimilés	744 597	714 858
Salaires et traitements	4 160 138	4 295 682
Charges sociales	1 244 689	1 489 806
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 124 225	1 123 381
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	301 166	295 179
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	525 526	47 998
Total II	**58 131 601**	**55 822 057**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-1 460 765**	**-3 011 069**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**20 435**	**9 522**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	**4**	**17**
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 287	1 009
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**1 287**	**1 009**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	181 993	264 546
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**181 993**	**264 546**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-180 706**	**-263 537**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-1 621 039**	**-3 265 101**

Compte de résuitat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	114 789	117 547
Sur opérations en capital		4 000 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	11 772	60 521
Total produits exceptionnels (VII)	**126 561**	**4 178 068**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	344 731	22 274
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 685	161 150
Total charges exceptionnelles (VIII)	**360 416**	**183 424**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-233 855**	**3 994 644**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-553 942	-1 260 812
Total des produits (I+III+V+VII)	**56 819 119**	**56 999 586**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**58 120 072**	**55 009 232**
BENEFICE OU PERTE	**-1 300 953**	**1 990 355**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	*281 715*	*280 559*
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*15 338*	*32 385*

Règles et méthodes comptables

SAS DIS PONTAULT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 17 730 711 EUR
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 300 953 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 20 à 25 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures ainsi que les frais accessoires éventuels et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible pour les cadres, Moyen pour les agents de maîtrise et les employés
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le principe de continuité de l'exploitation est justifié par le soutien financier de l'actionnaire principal de la société, compte tenu des incertitudes sur les perspectives du magasin.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	129 897			129 897
Immobilisations incorporelles	**129 897**			**129 897**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 323 884			10 323 884
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 095 052			3 095 052
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 111 208	10 052		3 121 261
- Matériel de transport	12 544			12 544
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 049 655	3 425		1 053 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**17 592 343**	**13 477**		**17 605 821**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 053 910	9 008		1 062 918
- Autres titres immobilisés	141 293	1 495		142 787
- Prêts et autres immobilisations financières	108 487	6 851	6 200	109 137
Immobilisations financières	**1 303 689**	**17 354**	**6 200**	**1 314 843**
ACTIF IMMOBILISE	**19 025 929**	**30 831**	**6 200**	**19 050 560**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 477	17 354	30 831
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**13 477**	**17 354**	**30 831**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 200	6 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**6 200**	**6 200**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL PAULCO BEAUTE 77340 PONTAULT COMBAULT	10 000	-861 806	100,00	-2 846
SARL PAULCO EVASION 91170 VIRY CHATILLON	10 000	-21 534	100,00	-1 786
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	19 502	9 502	1 043 416		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	129 897			129 897
Immobilisations incorporelles	**129 897**			**129 897**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 318 800	493 798		3 812 598
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 086 194	303 838		2 390 031
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 895 710	312 182		2 207 891
- Matériel de transport	9 935	1 867		11 802
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 015 778	12 541		1 028 319
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**8 326 417**	**1 124 225**		**9 450 642**
ACTIF IMMOBILISE	**8 456 314**	**1 124 225**		**9 580 539**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 807 274 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 043 416		1 043 416
Prêts	1 400	1 400	
Autres	107 737		107 737
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	348 582	348 582	
Autres	2 761 501	2 761 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	544 637	544 637	
Total	**4 807 274**	**3 656 120**	**1 151 154**
Prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 200		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	5 209
Avoirs à recevoir marchandises	19 235
Avoirs à recevoir frais généraux	5 427
Fournisseurs - Ristournes directes	393
Avoirs à recevoir autres centrales	50 400
Ristournes Scadif à recevoir	907 800
Prestations Scadif à recevoir	439 945
Etat produit à recevoir	188 138
Intérêts courus à recevoir	48
Total	**1 616 595**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	888 473	1 216	11 479	878 210
Stocks	484 693	295 016	484 693	295 016
Créances et Valeurs mobilières	368 806	6 150	317 025	57 932
Total	**1 741 972**	**302 382**	**813 197**	**1 231 157**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		301 166	801 718	
Financières				
Exceptionnelles		1 216	11 479	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 040 000,00 EUR décomposé en 404 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EUR.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	404 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	404 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 938 521 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 539 819	3 539 819		
- à plus de 1 an à l'origine	7 043 839	1 571 362	3 845 861	1 626 615
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	37 990			37 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 004 591	9 004 591		
Dettes fiscales et sociales	1 003 778	1 003 778		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 308 504	12 308 504		
Produits constatés d'avance				
Total	**32 938 521**	**27 428 055**	**3 845 861**	**1 664 605**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 553 973			
(**) Dont envers les associés	12 062 813			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Marchandises	246 406
FNP - Frais généraux	431 634
Intérêts courus / emprunts	5 806
Intérêts courus à payer	33 698
Provision congés à payer	332 885
Provision R.T.T	12 314
Provision charges sociales / CP	109 852
Provision charges sociales / RTT	4 063
Cap - taxe handicapé	1 244
Cap - formation continue	8 228
Cap - effort construction	37 652
Cap - organic	57 973
Etat charges à payer	194 645
Avoirs à établir	4 613
Total	**1 481 012**

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 245 563 EUR et se repartissent comme suit :
- Fournisseurs : 245 563 EUR

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Marchandises	17 037		
Cca Frais généraux	527 600		
Total	**544 637**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Ventes Hypermarché	45 454 440
Ventes Carburant	9 043 447
Prestation services	1 110 674
TOTAL	**55 608 562**

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
France	55 608 561
Etranger	
TOTAL	**55 608 562**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 15 338 EUR

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amendes et pénalités	755	
Régularisation Compte Tiers	287 897	47 319
Litiges salariés	20 111	293
DAP / RAP Créances rattachées	1 216	11 479
Rappel Charges Locatves 2018 - Taxe Bureau	50 436	
Remboursement Taxe TICFE 2016		67 470
TOTAL	**360 416**	**126 561**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS DIS PONTAULT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCADIF EXPANSION. Le groupe comprend les sociétés suivantes : SCADIF EXPANSION (Sociète Mère), DIS PONTAULT (Société Fille), PAULCO BEAUTE (Société Fille), et PARISDIF(Société Fille).

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Suite de la prononciation de l'état d'urgence sanitaire par l'Organisation Mondiale de la Santé en date du 30 janvier 2020 sur l'épidémie liée au COVID-19 puis à la déclaration de pandémie en date du 11 Mars 2020, le gouvernement français a pris des mesures de confinement. A la date d'arrêté des comptes, cette situation ne devrait pas engendrer de conséquences économiques significatives pour notre société pour l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2020.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 193 personnes dont 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	151	
Ouvriers		
Total	**193**	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	181 599
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	3 682 635
Clause de retour à meilleure fortune	*3 995 296*
Autres engagements donnés	3 995 296
Total	**7 859 530**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filliales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le fonds de commerce est grevé de nantissement en garantie des emprunts.

La société a bénéficié au titre de l'exercice clos au 31/03/2012, d'un abandon de créance pour 215 296 € sous réserve d'une clause de retour à meilleure fortune.

La société a bénéficié au titre de l'exercice clos au 31/12/2014, d'abandons de créances pour un montant total de 3 780 000 € sous réserve d'une clause de retour à meilleure fortune.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	3 500 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	**3 500 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les organismes prêteurs des emprunts présents au passif sont couverts par des cautions des associés et des parrains.
Pour information, les sommes garanties sont de 10 476 K€.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		**4 020 000**			**4 020 000**
Cumul exercices antérieurs		1 248 175			1 248 175
Dotations de l'exercice		201 100			201 100
Amortissements		**1 449 275**			**1 449 275**
Cumul exercices antérieurs		1 557 239			1 557 239
Exercice		285 141			285 141
Redevances payées		**1 842 380**			**1 842 380**
A un an au plus		286 294			286 294
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 150 866			1 150 866
A plus de cinq ans		2 245 475			2 245 475
Redevances restant à payer		**3 682 635**			**3 682 635**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		**281 715**			**281 715**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 181 599 EUR